

## Que sont devenus les espaces publics parisiens ?

Michèle Jolé

*Les espaces publics urbains sont-ils soumis à une tyrannie de la convivialité ? Michèle Jolé analyse quelques tendances contemporaines qui rivalisent avec celle de l'urbanité distante typique des grandes villes. Comment les concilier ?*

N'en demande-t-on pas trop aujourd'hui aux espaces publics<sup>1</sup> ? N'assistons-nous pas à un mouvement de surinvestissement de la rue, comme si le mot d'ordre quasi belliqueux de « reconquête des espaces publics », porté depuis une bonne vingtaine d'années par les pouvoirs publics, les concepteurs, les sociologues, les artistes et les Parisiens, avait atteint son but au-delà des espérances, au-delà d'une réaction au tout-automobile ?

Du fait de la tertiarisation de son économie et de la financiarisation de l'immobilier, Paris connaît des recompositions sociologiques importantes qui accélèrent sa *gentrification*<sup>2</sup>, avec des particularités démographiques comme la recomposition de la famille et la présence non négligeable de célibataires, sans oublier la population mouvante que représentent les très nombreux touristes. Ces mutations en cours ont des traductions directes sur les espaces publics et leurs usages, sur leur place dans la vie quotidienne, comme s'ils devenaient, eux aussi, des espaces à « vivre pleinement », comme si émergeait une « nouvelle » culture de la rue qui viendrait moduler l'impératif de circulation (pas seulement automobile) toujours régnant par ailleurs.

### Un surinvestissement ?

En effet, les gens à Paris marchent, et il y en aurait de plus en plus (la marche est le mode de déplacement le plus utilisé<sup>3</sup>) quoi qu'à des rythmes et pour des motifs différents<sup>4</sup>, seuls ou en groupe<sup>5</sup>. Alors que les Parisiens font de plus en plus de vélo (+ 154 % entre 1997 et 2008), on peut, par ailleurs, observer une tendance nouvelle à la pause, plus ou moins prolongée, plus ou moins spontanée, là aussi solitaire ou collective selon les moments de la journée, les lieux et les saisons. Il y a des lieux plus stratégiques que d'autres de ce point de vue : les abords des hauts lieux

<sup>1</sup> Ce texte a été publié dans un document intitulé *Mobilier urbain à Paris : évolutions récentes*, coordonné par la direction de l'Urbanisme de la mairie de Paris, août 2013. *Métropolitiques* remercie la direction de l'Urbanisme pour la permission de le republier.

<sup>2</sup> Parallèlement à son enrichissement, Paris voit la pauvreté s'aggraver en même temps que ses effets sur les espaces publics, qui redeviennent une véritable ressource pour les gens pauvres et très pauvres – ceux qui y vivent, y dorment, y mendient ou y travaillent (petits commerces ambulants, marchés informels des biffins, etc.).

<sup>3</sup> La plupart des données chiffrées sur les pauses, les déplacements et les transports dans Paris sont extraites d'un document interne à la direction de l'Urbanisme et du pôle Espace public sur l'évolution des usages dans les espaces publics parisiens, 2010.

<sup>4</sup> Aller travailler, se promener, faire des courses, etc. (la part des trajets liée au travail ayant baissé de 27,5 % à 22,4 % en 2001 au bénéfice des loisirs).

<sup>5</sup> Entre 1981 et 2006, on est passé de 350 à 1 600 manifestations organisées par an à Paris : « Les manifestations, en croissance exponentielle, sont désormais susceptibles d'investir tout Paris » (Tartakowsky 2009).

touristiques, comme la tour Eiffel, la pyramide du Louvre, le Centre Pompidou ou Notre-Dame, les bords de Seine et des canaux, les abords des grandes stations de métro et de RER ou les gares.

Comme si on assistait à un ralentissement des rythmes urbains, ces pauses peuvent se faire debout, le plus souvent assis, voire allongé. Elles peuvent servir à manger, se reposer, vaquer, fumer, admirer, papoter, prendre le soleil, dormir, se montrer, faire son taï chi, des exercices physiques, travailler... Les espaces publics ordinaires peuvent aussi servir de terrain de sport pour ceux qui veulent improviser, faire du roller ou encore jouer au ballon. De plus, les temps des uns et des autres se diversifient et prolongent ainsi les présences, y compris nocturnes (les cafés et leurs terrasses provoquant des ondes multiples dans les espaces publics alentour). Ces nombreux usages bousculent depuis quelques années les normes classiques d'occupation et les dispositifs d'accueil et de régulation mis en place par les pouvoirs publics. Ainsi, pour s'asseoir, le banc public du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas le plus prisé ; les usagers repèrent avec intelligence dans la ville ce qui peut en faire office – marches d'escaliers (Whyte 1980), poteaux ronds, bords de trottoirs, de quais, pelouses (dont on a sans doute levé l'interdit sous la pression des usages transgressifs) – et qui correspond mieux aux postures et aux sociabilités que l'on privilégie. Il faut y ajouter les mobiliers – coûteux pour l'utilisateur alors que les espaces publics ont pour eux la gratuité – que sont les terrasses de café (augmentation de celles-ci de 12,9 % entre 2007 et 2008, particulièrement dans des quartiers dit « bobos »), qui flirtent souvent de très près avec la limite assignée par la ville (Jolé 2003). Si l'on force le trait, nombre de ces activités présupposent que l'espace est à vous ou qu'il est à prendre. Ces mouvements potentiels de territorialisations multiples méritent d'être explicités pour mieux en comprendre les enjeux.

### **L'affirmation de son corps, de son aisance et de sa personne**

Les espaces publics sont au centre d'une redéfinition anthropologique de l'intime, de ce que l'on ne fait que chez soi ou dans des espaces appropriés. Cela concerne particulièrement le corps et ses expressions sensorielles et émotionnelles. Le corps s'est comme libéré du carcan de l'espace privé pour venir s'affirmer, affirmer ses besoins (manger, acte encore extrêmement codifié il y a peu), s'exposer, même en tension sportive, dans des vêtements plus expressifs de la forme et de la nudité, dans une volonté de personnalisation, une liberté de posture qui invente ses nouveaux codes dans un rejet de dispositifs trop formalisés. On voit apparaître des chaises longues devant certains commerces, qui disent bien le régime corporel qu'on introduit ainsi dans l'espace public. Le vélo, par exemple, peut bien sûr vous amener d'un point à un autre, mais il peut aussi servir de scène idéale d'exposition. Tout cela aboutit à une autre forme d'érotisation des espaces publics, qui remet la question des minorités, femmes, gays au cœur du débat.

Cette introduction de l'intime dans l'espace public l'est aussi par le corps appareillé (iPhone, iPod, etc.), qui crée pour le sujet lui-même une ambiguïté du statut du « chez-soi », puisque tout lui arrive là où il est. L'espace public peut devenir un chez-soi ; plus largement, tout espace peut se domestiquer. Curieusement, on voit réapparaître des objets privés, plus ou moins formellement interdits avec l'apparition du banc public : des chaises longues, des petits bancs informels, voire une table devant des vitrines (bar, boulangerie, librairie...) où l'on ne consomme pas obligatoirement. On réintroduit ainsi une forme de visibilité de la domesticité et de ses codes.

### **L'affirmation d'une culture des loisirs festive et de la « convivialité »**

La culture des loisirs, et par extension la culture de la fête, qui a aussi à voir avec ce que nous venons de dire du corps, est portée par certains groupes et se déploie dans les espaces publics à l'échelle du quartier (redécouverte nostalgique du « village ») ou de la ville. Ces rencontres prennent différentes formes, de type privatif ou associatif, à objectifs divers (pique-nique, brocante, vide-grenier, « apéro géant », *flash mob*, etc.), sportifs (tourné nocturne des rollers) ou artistiques

(arts de la rue, Nuit blanche, festivals, Fête de la musique, etc.). Ce que toutes ces manifestations ont en commun est de se réclamer de la « convivialité », une forme de sociabilité quasi fusionnelle qui peut s'exprimer haut et fort, par le chant ou par le cri. Certains lieux, particulièrement convoités au même titre que les jardins, comme les bords de l'eau, les quais de Seine (Paris Plages) ou les quais du canal Saint-Martin, ajoutent l'idée de vacances, comme si on assistait à un transfert sur ces espaces convoités d'un désir de nature qui se rapproche d'un certain « naturisme », observé à propos des corps (Jolé 2006).

Cette quête de nature se dit aussi dans la fréquentation des jardins : « Jamais assez d'espaces verts » ! En 1997, par exemple, selon des comptages effectués par la ville<sup>6</sup>, le parc André-Citroën aurait accueilli 1 635 000 usagers et le parc Montsouris 3 220 000, soit un peu plus que le Musée d'Orsay (3 000 000). Les squares de taille moyenne ont aussi une fréquentation importante avec, par exemple, plus de 1,5 million de visiteurs pour celui des Batignolles entre juin 2009 et mai 2010. D'une certaine manière, les phénomènes de concentration d'activités et d'usages trouvent leur paroxysme dans ces espaces singuliers : on peut même dire que le jardin public serait en train de devenir le symbole de la transformation des usages qui affectent les espaces publics urbains, comme si les jardins contaminaient la rue par un effet de porosité à la fois sociale et matérielle. C'est ce que montre l'exemple du jardin Villemin et du « couloir vert » du canal Saint-Martin : « Le canal a des quais qui potentiellement pouvaient fonctionner comme un jardin linéaire, lieu de repos et de jeu » (Jolé, Tonnelat et Newman 2009).

### **Une disponibilité à la ville et à son exploration**

Une autre dimension de cette « culture de la rue », d'une certaine façon rattachée aux précédentes, est ce que j'appellerai la « disponibilité à la ville », qui se manifeste précisément dans les espaces publics – à la différence des Halles souterraines ou de n'importe quel centre commercial (Jarrigeon 2012) –, disposition à explorer la ville pour elle-même, d'en faire un objet de curiosité ; de plus en plus de marches urbaines sont organisées, toutes sortes de parcours sont inventés (comme récemment un parcours de graffitis à Belleville) pour ce que certains appellent des « *performers* » de la ville. La figure du touriste évoque bien l'apprentissage de cette disposition et chacun de nous, citoyen, l'a peut-être incorporé à travers ses propres expériences de l'ailleurs.

### **L'hospitalité de la ville et la place du mobilier**

Ces nouveaux types d'usages des espaces publics et leur diversification, tendant à des ralentissements et à des territorialisations, peuvent engendrer des tensions, voire des conflits. Ceux-ci peuvent advenir dans des registres différents : entre les différents usages eux-mêmes, entre les habitants et les nouveaux visiteurs, entre les visiteurs et les autres passants, entre les visiteurs eux-mêmes, entre les différents régimes de sociabilité (intimité, familiarité, convivialité), mais aussi le côtoiement d'anonymes et la réserve, ces derniers étant une des conditions de bon fonctionnement social d'une métropole<sup>7</sup> (Joseph 1998). Rappelons que la civilité est la capacité à partager l'espace offert, à respecter le principe de l'accessibilité à tous et à circuler entre ces différents modes de présence.

Cette civilité ou cette hospitalité peuvent se cristalliser dans des aménagements matériels, mis en place comme service public et donc ouverts à tous. Ceux-ci répondent à des fonctions précises qui participent au confort, à la fluidité des flux, à l'intelligibilité de la ville, à l'accueil. Mais ils sont aussi des régulateurs d'interactions, des lieux d'apprentissage et de confirmation d'un certain ordre social. Chacun d'eux porte, en effet, des règles d'usage et d'ordonnancement social : le banc public sert à s'asseoir, mais suppose d'être partagé. Le feu tricolore comme le potelet régulent le partage

<sup>6</sup> Document interne à la direction des Espaces verts et de l'environnement (DEVE), 2011.

<sup>7</sup> Rappelons que Isaac Joseph plaidait aussi pour « le droit à l'indifférence », à la non-rencontre.

entre les flux piétons et automobiles, un éteignoir de cigarettes est une injonction à ne pas jeter son mégot ailleurs, etc.

Pour résumer, les mobiliers pourraient accompagner ces tendances tout en les encadrant au minimum, en servant et préservant d'autres pratiques, peut-être moins festives et conviviales, mais tout aussi nécessaires à l'urbanité. Richard Sennett à propos de l'espace public parlait de tyrannie de l'intimité (Sennett 1979). Veillons à ce qu'il n'en soit pas de même pour la convivialité !

### **Bibliographie**

- Jarrigeon, Anne. 2012. « Les Halles, Paris sous-sol. Flux et reflux », *Ethnologie française*, vol. 42, p. 553-562.
- Jolé, Michèle. 2003. « Quand la ville invite à s'asseoir », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 94, p. 107-115.
- Jolé, Michèle. 2006. « Le destin festif du Canal Saint Martin », *Pouvoirs*, n° 116, p. 117-130.
- Jolé, Michèle, Tonnelat, Stéphane et Newman, Andrew. 2009. *Le public des jardins de Paris, entre observation et action*, rapport de recherche pour le conseil scientifique de la ville de Paris, laboratoire Vie urbaine.
- Joseph, Isaac. 1998. *La Ville sans qualité*, Paris : Éditions de L'Aube.
- Sennett, Richard. 1979. *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris : Seuil.
- Tartakowsky, Danielle. 2009. *Manifester à Paris, 1880-2010*, Paris : Champ Vallon.
- Whyte, William H. 1980. *The Social Life of Small Urban Spaces*, Washington, DC : Conservation Foundation.

**Michèle Jolé**, chercheuse associée au LAVUE – CRH (CNRS), est sociologue et ethnographe de l'urbain. Elle s'intéresse depuis quelques temps à la socio-ethnographie et à la marche comme exploration analytique et poétique d'un territoire.

Elle a récemment publié « Regarder » (*Urbanisme*, n° 370, janvier/février 2010) et « Le destin festif du canal Saint-Martin » (*Pouvoirs*, n° 116, janvier 2006).

### **Pour citer cet article :**

Michèle Jolé, « Que sont devenus les espaces publics parisiens ? », *Métropolitiques*, 30 octobre 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Que-sont-devenus-les-espaces.html>.